

# BIENVENUE AU PROTECTEUR DU CITOYEN

## UN EMPLOYEUR **DE CHOIX** ET UN MILIEU DE TRAVAIL **INCLUSIF ET DIVERSIFIÉ**

### LE PROTECTEUR DU CITOYEN FAIT APPEL À VOUS

Ces dernières années, nous avons mis en œuvre une stratégie de partenariat avec des organismes actifs sur le plan de l'employabilité des personnes issues des groupes visés. Nous faisons appel à votre vaste expérience d'accompagnement des personnes issues de ces groupes dans leurs recherches et démarches d'emploi pour :

- ✓ Nous faire connaître comme un employeur de choix;
- ✓ Vous sensibiliser aux nombreux avantages que nous pouvons offrir en plus d'un milieu de travail porté par un mandat passionnant et ouvert à la diversité des personnes.

**Travailler au Protecteur du citoyen, c'est avoir des chances égales d'évoluer dans un milieu ouvert et inclusif.**

### **CONTRE TOUTE DISCRIMINATION, POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES**

Le Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE) du Protecteur du citoyen vise à **contrer la discrimination systémique en emploi à l'endroit des groupes sous-représentés**, notamment les personnes en situation de handicap, les Autochtones, les minorités visibles et les minorités ethniques.

Nos politiques et nos pratiques en matière de ressources humaines sont régulièrement analysées pour éliminer, le cas échéant, tout élément discriminatoire. Notre objectif : atteindre un équilibre de représentation pour chaque groupe visé.

### DES MOYENS D'ACTION CONCRETS

Afin de soutenir notre engagement, voici les ressources et outils que nous avons développés :

- Un **mécanisme d'auto-identification volontaire** pour l'ensemble du personnel, mais aussi pour les personnes qui postulent pour un emploi chez nous;
- Une **Politique d'accès à l'égalité en emploi**;
- Des **activités de sensibilisation et de formation** pour l'ensemble du personnel et des gestionnaires concernant les réalités et les enjeux des groupes visés;
- Des **formations obligatoires sur la diversité et l'inclusion**;
- Des **accommodements possibles** au cours du processus de présélection et de sélection, de même qu'en contexte d'accueil et d'intégration;
- Une **politique interne contre toute forme de harcèlement et de discrimination**;
- Un **comité d'action sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI)** pour faire, entre autres, le suivi du programme d'accès à l'égalité en emploi.

UNE MÉTHODE  
D'ENQUÊTE  
IMPARTIALE ET  
RIGOREUSE

L'AMÉLIORATION  
DE LA QUALITÉ ET  
DE L'INTÉGRITÉ  
DES SERVICES PUBLICS

DES COMMUNICATIONS  
AVEC LES CITOYENS  
DANS LE RESPECT  
ET L'ÉCOUTE

## QUI SOMMES-NOUS ?

Le Protecteur du citoyen assure le respect des droits des personnes qui font affaire avec les services publics québécois. À titre de recours indépendant du gouvernement du Québec, nous traitons :

- ✓ Les plaintes des citoyens et citoyennes concernant un ministère ou un organisme, y compris le réseau de la santé et des services sociaux et les services correctionnels.
- ✓ Les divulgations d'actes répréhensibles commis au sein des organismes publics et les plaintes en cas de représailles liées à une divulgation.

Nous évaluons le suivi des appels à l'action de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics (commission Viens).

**Le Protecteur du citoyen intervient efficacement, en toute confidentialité, gratuitement et sans parti pris.**



Pour en savoir plus sur notre mission et nos pratiques inclusives : la section [Carrières](#) sur notre site Web.

### NOUS MISONNONS...

sur les particularités et les richesses de chacun et de chacune pour créer la force de l'équipe !

### POUR NOUS JOINDRE :

**SARAH NASSO TRAORÉ**  
Conseillère en gestion des ressources humaines

✉ [sarah-nasso.traore@protecteurducitoyen.qc.ca](mailto:sarah-nasso.traore@protecteurducitoyen.qc.ca)

☎ 1 800 361-5804 #46432

### UN MILIEU DE TRAVAIL FLEXIBLE ET AXÉ SUR LE MIEUX-ÊTRE DU PERSONNEL

- Semaine de travail de 35 heures avec horaire variable;
- 13 jours fériés payés annuellement et 20 jours de vacances annuelles après un an de service;
- Possibilité d'accumuler 10 jours de congé de maladie (sauf pour les cadres);
- Télétravail flexible avec une cible annuelle de 40 jours de présence en équipe;
- Conciliation travail-famille et vie personnelle;
- Régime de retraite avec contribution de l'employeur;
- Programmes de formation et de développement professionnels;
- Assurances collectives;
- Bureaux à Québec et Montréal;
- Programme d'aide aux employés et à la famille;
- Programme santé et mieux-être qui comporte un montant alloué pour la pratique d'activités physiques.

### DES EXEMPLES DE POSTES À POURVOIR

- Agent(e) à la recevabilité;
- Délégué(e) adjoint(e) aux enquêtes;
- Délégué(e) aux enquêtes;
- Enquêteur(trice) adjoint(e);
- Enquêteur(trice);
- Technicien(ne) en informatique;
- Stages et emplois étudiants.